



Conclusions et clôture du séminaire par le MEDDTL

Vincent COURTRAY (MEDDTL / DGPR)

Tout d'abord, merci à tous pour la richesse des échanges durant ces deux jours, tout le monde a bien joué le jeu sur l'implication et l'appropriation du sujet. Merci en particulier aux experts étrangers d'avoir participé avec nous à ce séminaire. Un merci spécial à toute l'équipe du PARN pour l'organisation, en particulier à Carine et Vincent, qui ont mené de main de maître et de maîtresse les débats ! C'est aussi une des raisons de la réussite de ces deux jours et, pour ma part, je suis satisfait de la manière dont ça s'est passé, et il serait intéressant d'échanger sur votre sentiment à ce sujet.

J'ai repéré un certain nombre de points sur lesquels il paraît intéressant de continuer à travailler (c'est le mandat qui était donné à ce groupe), en particulier :

- la grande **diversité** des phénomènes en jeu dans les risques d'origine glaciaire et périglaciaire : il y a vraiment des sujets très différents lorsqu'on parle de poches d'eau, de séracs, de permafrost..., mais également des matériaux complètement différents mis en jeu, donc les conséquences sont différentes et la gestion du risque est donc complètement différente, ce qu'il faut bien avoir à l'esprit ;
- les **difficultés dans l'évaluation du risque**, avec les barres d'incertitude dont on a parlé plusieurs fois pendant ces 2 jours. Même s'il faut apprendre à travailler avec l'incertitude, je pense quand même qu'on peut développer des démarches et **engager des travaux scientifiques pour diminuer ces incertitudes** : il faut encore travailler sur la compréhension des processus et des phénomènes. Bien sûr il faut des moyens humains et financiers, mais il ne faut pas s'interdire de travailler là-dessus, y compris dans un contexte évolutif qui prend en compte notamment le changement climatique ;
- on a vu aussi que **les techniques évoluent** et je pense qu'on n'aurait pas parlé de la même manière des risques glaciaires il y a 5 ans : les images satellitaires, les écoutes sismiques, la RMP..., sont devenus des outils très intéressants qu'il faut exploiter, il y en aura aussi sans doute d'autres dans les années à venir, et donc il y a un réel chantier à ouvrir sur toutes ces notions d'évaluation du risque ;
- le terme « **pérennisation** » que j'ai noté aussi, à différents niveaux : pérennisation d'abord **des réseaux d'acteurs** (scientifiques, observateurs, ingénieurs, etc.), à organiser pour qu'ils soient pérennes, **capitalisation des données, des travaux scientifiques** qui sont menés en France ou à l'étranger et des retours d'expérience, avec une accessibilité à simplifier et à organiser (à l'instar du centre de données sismologiques des Antilles qui existe et qui pourrait aussi être étudié sur les risques glaciaires) ;
- l'aspect **vulnérabilité** est un enjeu que la DGPR prend largement en compte : le lien entre aléas, enjeux et vulnérabilité est aussi un chantier important sur lequel il faut travailler ;
- la **sensibilisation** et la **formation**, en particulier en matière de responsabilité juridique : les différents groupes à sensibiliser comprennent les **collectivités**, à deux niveaux, d'abord les communes, qui ont des compétences d'aménagement du territoire, mais également les collectivités en tant que gestionnaires, notamment de patrimoine ou d'infrastructures routières, le **grand public**, la **communauté scientifique**, mais on peut aller aussi jusqu'aux **services déconcentrés de l'Etat** ;



- nous avons beaucoup parlé de **pluridisciplinarité** ; il n'y a pas que le scientifique et le décideur, mais de **nombreux autres acteurs**, en particulier **l'ingénieur** (cf. O. Marco sur le rôle de l'ingénieur, sur le partage d'expérience de ce qu'il fait et sur les décisions qui sont proposées au décideur par l'ingénieur), **les SHS**, qui incluent le volet juridique, et puis toutes les expériences internationales qui peuvent être menées, en premier lieu au **niveau transfrontalier** qui fonctionne assez bien entre les régions de montagne ;
- le **coût**, qui est aussi un élément important relevé pendant ces deux jours.

Sur la base de ces éléments, je proposerai qu'on puisse arriver à établir un **programme d'actions**, en tout cas nous avons une volonté forte d'y arriver, et pour cela il reste un travail de mise en ordre par rapport à la richesse des discussions.

Il faudra aussi arriver à établir des **priorités de travail et d'action**, intégrer dans la réflexion des types d'acteurs essentiels comme les collectivités, qui sont des parties prenantes importantes, et aussi au niveau interministériel : le **Ministère de l'intérieur** est représenté mais le **Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche** doit aussi participer et être partie intégrante des discussions de ce programme d'actions, parce qu'on est sur des sujets émergents et que le rôle de ce ministère-là et en particulier de la **Direction générale de la recherche** doit être clairement identifié.

Pour aboutir à ce programme d'actions, la continuité de ce travail que je propose est de mettre en place un **groupe de travail** qui pourra re-classifier l'ensemble du « matériau » qui est ressorti de ces 2 jours, en liaison avec le PARN. Des contacts sont pris pour constituer ce groupe de travail, pour qu'il soit **le plus interdisciplinaire possible, en associant aussi les collectivités et les services déconcentrés de l'Etat**.

Encore un remerciement général sur la tenue de ces deux jours et pour la qualité des échanges qui en sont ressortis.

Thierry HUBERT (MEDDTL / DGPR)

Je voudrais dire quelques mots sur le fond de ma pensée sur les risques glaciaires, puisque je partage tout ce qu'a dit Vincent Courtray. Je pense que les travaux que vous avez conduits sont une étape dans un processus, et qu'en le fait de sérier les différentes questions que vous avez posées et mises à plat va permettre de dégager des idées et des approches et de voir les **actions à entreprendre**.

Toutefois, **il ne faudrait pas inventer un nouveau programme lourd et trop compliqué** à conduire, qui ferait appel à des financements qui ne viendraient pas et pour lesquels on serait bien embêté pour agir. Il faut rester modeste et mesuré, conscients que les problèmes qui se posent, et se poseront peut-être plus gravement demain car ils sont liés à l'actualité du changement climatique, peuvent être de grande ampleur mais restent potentiels. Il faut bien **mesurer l'intensité du problème qui se pose**, c'est-à-dire : Y a-t-il vraiment derrière les aléas des enjeux à traiter et à maîtriser ? Combien de sites sont à risque important voire majeur ? Combien d'interventions faudrait-il faire ?

D'autre part, notre intervention ne doit pas rester ponctuelle pour gérer une crise ; il faut **trouver le mode d'action adapté**. Cela relève d'abord clairement d'une meilleure connaissance : il faut insister sur l'importance du **partage de l'information**, qu'il faut bien faire circuler ; les scientifiques doivent alerter, produire des **documents pédagogiques** ; il faut demander – et le Ministère peut apporter son soutien – que les préfets inscrivent cette problématique dans les **DDRM** et que chaque commune confrontée à ce type de risque l'inscrive dans son Document d'information communale (**DICRIM**), c'est un enjeu important. Ce sont des exemples de tâches qui ne sont pas très compliquées à mettre en œuvre, et qui permettraient déjà de faire rentrer ce sujet.

Ensuite, les outils sont-ils adaptés ? Il me semble qu'il faut **éviter d'inventer de nouveaux outils !** Car qui dit outil dit aussi nouvelle réglementation, processus compliqué qui peut créer un contentieux particulier... A-t-on besoin d'un outil pour traiter les territoires ? Les instruments PPR et PLU doivent déjà permettre de faire des choses. On peut citer d'autres expériences où l'on a voulu utiliser le PPR ; par exemple en matière de sécheresse : cela n'a pas été très concluant car le problème de la sécheresse n'est pas un problème de maîtrise de l'urbanisation, mais un problème d'adaptation des constructions. Donc en matière de risques glaciaires, a-t-on besoin d'une maîtrise de l'urbanisation, a-t-on besoin d'adapter les constructions par rapport à ces risques-là, c'est cela qu'il faut regarder. Si la réponse est oui, le PPR sera utilisable, si non c'est un autre instrument qu'il faut rechercher.

En tout cas je pense qu'il faut que les **collectivités se saisissent de ce sujet-là**, ce sont elles au premier chef qui sont concernées, et sans tarder, il faut qu'elles puissent l'inscrire dans leurs **documents d'urbanisme** : c'est de **leur responsabilité**. Ensuite il reste à **faire de l'information** auprès des populations.

J'ai noté une remarque intéressante concernant les professionnels : il est important d'identifier les types de professionnels qui peuvent être mobilisés, et je pense en particulier que les **professionnels du traitement du risque à la source** ont une expertise très spécifique.

En conclusion, le message est le suivant : il faut effectivement s'occuper des risques glaciaires, mais il ne faut pas rentrer dans un processus qui serait trop lourd et ne serait plus à la dimension du phénomène ; le groupe de travail - scientifiques, acteurs économiques, acteurs administratifs et collectivités locales - déterminera petit à petit quelles sont les bonnes actions à entreprendre par rapport à ce problème. Le cas de Tête Rousse nous occupe déjà beaucoup à lui seul ; on peut espérer que les réponses méthodologiques à apporter, appliquées sur ce site seront à peu près similaires sur tous les sites. Si les **doctrines** en cours d'élaboration sur ces sites-là peuvent servir aussi à vos travaux, elles vous seront livrées. Ne rentrons pas dans un schéma trop compliqué, faisons assez simplement, avec les moyens dont on dispose ; en termes de projets et d'objectifs à atteindre, **les moyens viendront assez simplement derrière une dynamique de projet** qui existera sur ce chantier de réflexion.

Merci au PARN, merci à tous les présents, merci à nos voisins d'Italie et de Suisse qui sont venus nous faire part de leurs expériences, puisque ça peut être intéressant d'échanger et de connaître leurs approches et de pouvoir progresser ensemble sur ce sujet-là, et merci aussi aux administrations locales, qui pourront relayer les actions qu'il faudra entreprendre le moment venu.